



Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
DÉLIBÉRATION DU COMITE SYNDICAL
Séance du 27 juin 2025

DÉLIBÉRATION N°CS-2025-021

Objet : Approbation du rapport d'activité 2024 de l'Observatoire de l'Eau et de la Salinité

L'an deux mille vingt-cinq, le Comité Syndical du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue, également convoqué le 11 juin 2025 s'est réuni à Arles le 27 juin 2025 à 14h00 sous la présidence de **Madame Anne CLAUDIUS-PETIT**.

Madame Anne CLAUDIUS-PETIT a ouvert la séance à laquelle ont été présents ou représentés 15 membres sur 23, soit 45 voix sur 92.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Anne CLAUDIUS-PETIT, Catherine BALGUERIE-RAULET, Eva CARDINI, Jean-Paul GAY, Aline CIANFARANI, Marie-Christine CONTRERAS, Pierre RAVIOL, Bernard ARSAC, Daniel CARLOTTI

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs : Martine AMSELEM représentée par Anne CLAUDIUS-PETIT, Mandy GRAILLON représentée par Pierre RAVIOL, Jérôme BERNARD représenté par Jean-Paul GAY, Christelle AILLET représentée par Marie-Christine CONTRERAS, Patrick de CAROLIS représenté par Catherine BALGUERIE-RAULET, François JOURDAN représenté par Bernard ARSAC

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs : Jacqueline BOUYAC, Cyril JUGLARET, Ludovic PERNEY, Corinne CHABAUD, Emmanuel LESCOT, Frédéric GIBERT, Martial ALVAREZ, René RAIMONDI,

Invités permanents avec voix consultatives : Didier HONORE, Gaël HEMERY, Sébastien ABONNEAU

Assistaient à la séance : Magali GORCE, Estelle ROUQUETTE, Christophe FONTFREYDE, Elodie EQUEL, Emilie IPSILANTI



DÉLIBÉRATION N°CS-2025-021

Objet : Approbation du rapport d'activité 2024 de l'Observatoire de l'Eau et de la Salinité

Le Comité Syndical,

Vu le décret 70-873 du 25 septembre 1970 instituant le parc naturel régional de Camargue,

Vu la loi n°2007-1773 relative au Parc naturel régional de Camargue,

Vu l'arrêté préfectoral du 01 décembre 2004 portant création du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue,

Vu les articles L.333-1 et suivants du Code de l'Environnement définissant les Parcs naturels régionaux et leur champ d'application

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n°2011-177 du 15 février 2011 portant renouvellement de classement du Parc naturel régional de Camargue et adoption de sa Charte,

Vu le décret n°2018-49 du 29 janvier 2018 portant prorogation du classement du Parc naturel régional de Camargue jusqu'au 15 février 2026,

Vu la délibération n°01 du 07 octobre 2022 relative à la modification des statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue,

Vu les statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue, et notamment l'article 6.2

Considérant

- Que le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue (SMG-PNRC) met en œuvre les missions définies à l'article R.333-1 du Code de l'Environnement et les décline au travers de sa Charte,
- Que chaque année, il met en œuvre des actions afin de répondre à ses objectifs,
- Que l'activité du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue fait l'objet d'un rapport d'activités global annuel et de rapports d'activité ciblés par action,
- Qu'en 2024, la mission Observatoire de l'eau, de la salinité et des zones humides a réalisé des actions contribuant à l'amélioration des connaissances sur l'eau et les milieux aquatiques et à l'animation d'un réseau de partenaires autour du suivi de l'état quantitatif et qualitatif de l'eau,
- Que ce rapport sert également de justificatif à l'appui de l'obtention de dotations ou de subventions,
- Qu'un rapport d'activités 2024 a été établi,
- Qu'il revient à l'assemblée délibérante d'examiner ce rapport,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

Décide

- D'approuver le rapport d'activité de l'Observatoire de l'eau, de la salinité et des zones humides 2024,
- D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue à prendre toutes les dispositions nécessaires et à signer toutes pièces et actes utiles, relatifs à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,

La Présidente,



Anne CLAUDIUS-PETIT

Mas du Pont de Rousty
13200 ARLES
Tél. 04 90 97 10 40
Fax 04 90 97 12 07



OBSERVATOIRE DE L'EAU, DE LA SALINITE ET DES ZONES HUMIDES

Rapport d'activités : 2024

I.	Contexte de la mission	3
II.	Etats des lieux.....	4
1)	Historique de la mission « suivi de l'eau ».....	4
2)	Etat des lieux des connaissances « qualité de l'eau »	7
III.	Mise à jour des connaissances et re-mobilisation des acteurs.....	7
1)	Premiers entretiens avec les partenaires potentiels	7
3)	Mise à jour des métadonnées.....	8
4)	Comité technique	10
IV.	Missions gravitant autour du SIT Eaux	10
1)	Import des données	10
2)	Prise en main du SIT Eaux.....	11
3)	Actualisation du site	11
V.	Missions transversales	12
1)	Les principaux points	12
2)	Les formations, réunions et journées de terrain	13
Figure 1: répartition du travail de la mission "suivi de l'eau"		5
Figure 2 : répartition du travail de la mission "eau et milieu aquatiques" par intérim		6
Figure 3 : construction du SIT Eaux.....		6
Figure 4 : thèmes et descripteurs pris en compte par le SIT Eaux pour le suivi des milieux aquatiques		9
Figure 5 : rendu cartographique des métadonnées des suivis des milieux aquatiques réalisés dans le périmètre du PNRC, actualisation 2024.....		9
Figure 6 : récupération d'un échantillonneur DGT		12
Figure 7 : échantillonneurs POCIS et DGT posés en lagune		12
Figure 9 : ramassage des déchets à Brasinvert.....		13
Figure 8 : matinale "oiseaux" - héron cendré		13
Tableau I : partenaires du réseau de suivi eau et milieux aquatiques du Contrat de Delta.....		3

I. Contexte de la mission

Dans sa Charte, le Syndicat Mixte de Gestion du Parc naturel régional de Camargue porte les ambitions « Gérer le complexe deltaïque en intégrant les impacts du changement climatique » (ambition 1) et « Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes » (ambition 4). La création de l'observatoire de l'eau, de la salinité et des zones humides en 2024 est un vecteur d'accomplissement de ces ambitions. Sont concernés plus précisément l'article 3 « améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques » et l'article 14 « améliorer la connaissance des dynamiques, des écosystèmes et la surveillance de l'évolution du territoire ».

Le Parc a de plus, en 2024, mis en place la feuille de route « l'avenir de la Camargue avec le sel ? », coconstruite avec les acteurs du territoire. L'observatoire de l'eau, de la salinité et des zones humides en est une opération à part entière, prenant place dans le cadre de l'action 6.2 « combler le déficit de connaissance sur le fonctionnement hydrogéologique en lien avec la salinisation des terres ».

Dans le cadre du Contrat de Delta (2012-2019), un « réseau de suivi de l'eau et des milieux aquatiques », multi partenarial, avait été constitué. Ce réseau a été animé par le Parc naturel régional de Camargue et impliquait une douzaine de partenaires, dont l'étendue de la participation au réseau allait de la production de données à la consultation scientifique (tableau 1).

Tableau I : partenaires du réseau de suivi eau et milieux aquatiques du Contrat de Delta

Structure partenaire	Participation au réseau
Fondation de la Tour du Valat	Producteur de données
Société Nationale de Protection de la Nature (Réserve Naturelle Nationale de Camargue)	Producteur de données
Association des Amis des Marais du Vigueirat	Producteur de données
(Syndicat mixte de gestion du) Parc Naturel Régional de Camargue	Producteur de données
Département des Bouches du Rhône	Producteur de données
Syndicat mixte de gestion des associations syndicales du pays d'Arles	Producteur de données
Association Migrateurs Rhône Méditerranée	Consultatif
Office national de la chasse et de la faune sauvage (services de l'Etat)	Autorisations de passages
CEREGE	Consultatif
Commune de Port-Saint-Louis	Non définie
Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer	Non définie
Commune du Grau du Roi	Non définie

L'observatoire de l'eau, de la salinité et des zones humides s'inscrit dans la directe continuité de cette démarche de réseau de suivi partagé, sans pour autant être sa copie conforme. Débutée en avril 2024, grâce aux financements de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Fonds Vert, la mission d'animation de l'observatoire de l'eau, de la salinité et des zones humides prend place dans le pôle « eau et paysages », composé d'une cheffe de pôle, d'une chargée de mission milieux aquatiques, d'un-e chargé-e de mission hydraulique agricole et d'un-e chargé-e de mission paysages.

En 2024, ce sont donc huit mois qui ont été investis pour le développement de l'observatoire de l'eau, de la salinité et des zones humides (abrégé « observatoire » dans la suite du rapport). Ces huit mois de travail peuvent être répartis en trois grands axes :

- La réalisation d'un état des lieux, tant en termes de qualité de l'eau que de l'historique du réseau de suivi de l'eau et des milieux aquatiques.
- La mise à jour des connaissances des suivis de l'eau réalisés sur le périmètre du Parc naturel régional de Camargue (PNRC) et la re-mobilisation du réseau d'acteurs constitué lors du Contrat de Delta
- La mise à jour du SIT Eaux, outil de bancarisation et de valorisation des données, fenêtre de l'observatoire.

II. Etats des lieux

1) Historique de la mission « suivi de l'eau »

La mission « suivi de l'eau et des milieux aquatiques », porteuse de l'animation du réseau de suivi du même nom, a pris fin en même temps que le Contrat de Delta, en 2019. Il n'y a donc pas eu de mission attenante à un réseau de suivi/observatoire entre 2019 et 2024. Ainsi, lors de la création de la mission « observatoire de l'eau, de la salinité et des zones humides » en 2024, il a été nécessaire de réaliser un premier état des lieux des réalisations antérieures, afin de bénéficier du travail des précédents chargés de mission et des partenaires du PNRC. Mettre en place la démarche observatoire a ainsi pu se faire en toute connaissance de l'historique du territoire.

Cet état des lieux fait l'objet rapport spécifique et détaillé « **Historique de la mission « suivi de l'eau » du Parc naturel régional de Camargue** ».



Il est proposé de présenter dans ce rapport d'activités une extraction synthétique de cet état des lieux.

Les objectifs de la création et de l'animation du « réseau de suivi de l'eau et des milieux aquatiques », dans le cadre du Contrat de Delta étaient :

- ⇒ La mise en œuvre d'un **suivi régulier** de la qualité de l'eau et des niveaux sur les étangs et canaux non encore couverts ;
- ⇒ La mise en place d'un **système pérenne de collecte de données** externes ;
- ⇒ La **valorisation** de ces données pour le suivi des effets du Contrat de delta, l'aide à la décision des gestionnaires, l'information du public et des partenaires.

Pour répondre à ces objectifs, la chargée de mission, présente de 2013 à 2019, a travaillé sur plusieurs axes (figure 1) :

- ⇒ Le **bilan** des suivis réalisés par le parc et les gestionnaires de la Camargue avant son arrivée ;
- ⇒ La **mise en place** d'un réseau de suivi porté par le parc ;
- ⇒ La **création** de l'outil SIT Eaux ;
- ⇒ L'**intégration** des données PNRC dans cet outil ;
- ⇒ L'**animation** d'un réseau de partenaires en vue d'instaurer un partage des données entre gestionnaires.

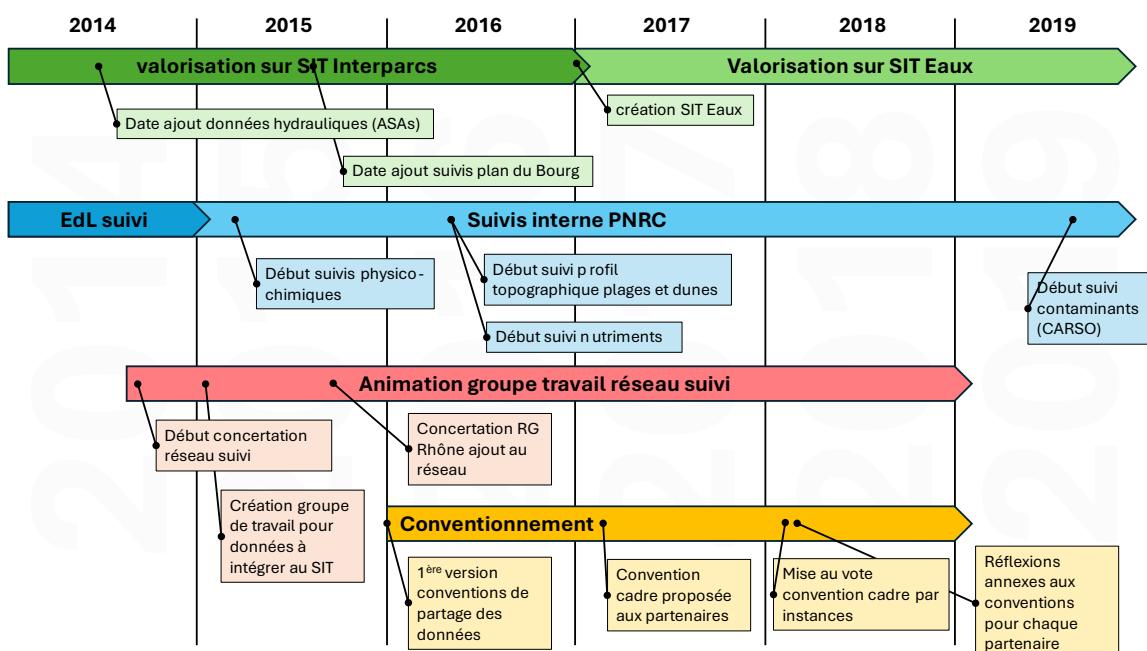


Figure 1: répartition du travail de la mission "suivi de l'eau"

À la suite du départ de la chargée de mission en août 2019, la mission de suivi a été assurée par intérim par la chargée de mission « eaux et milieux aquatiques » jusqu'à la création de la mission

« observatoire » en 2024. La répartition temporelle de l'intérim de la mission de suivi peut être retrouvée en *figure 2*.

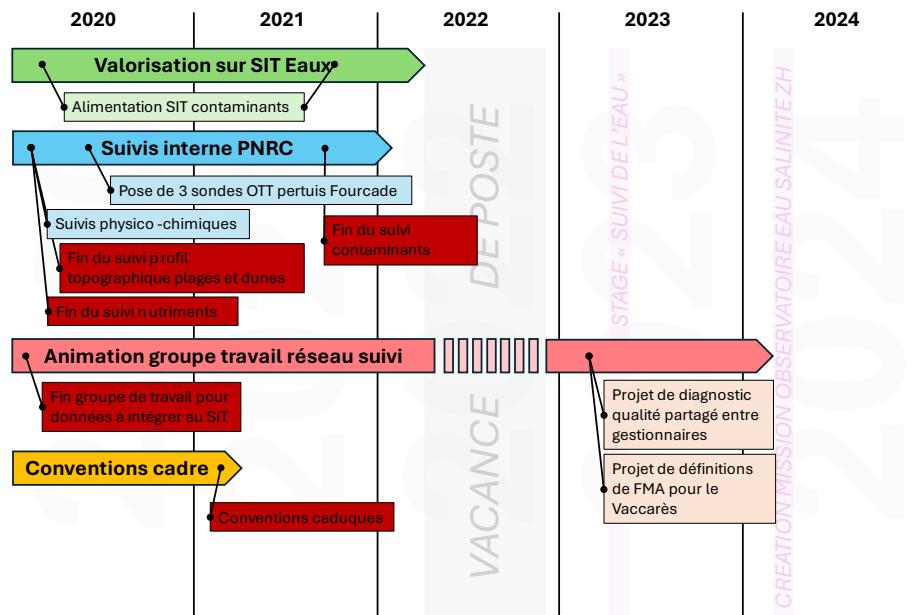


Figure 2 : répartition du travail de la mission "eau et milieu aquatiques" par intérim

Dans ce rapport sont ensuite détaillés la création du réseau de suivi de l'eau et des milieux aquatiques, ainsi que la création et le fonctionnement du Système d'Information Territoriale Eaux (SIT Eaux). Ce SIT Eaux permet à la fois la bancarisation des données du réseau pour tous les partenaires et la valorisation des métadonnées et des données, via des cartographies ou des requêtes graphiques (figure 3).

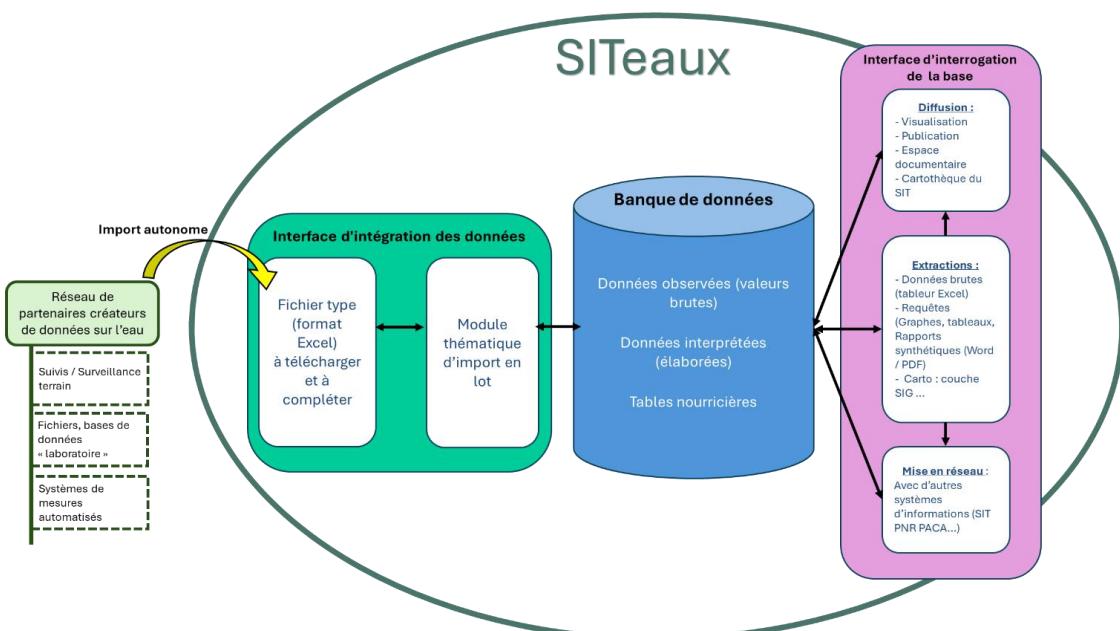


Figure 3 : construction du SIT Eaux

2) *Etat des lieux des connaissances « qualité de l'eau »*

Afin de relancer la démarche « réseau de suivi » dans le cadre de l'observatoire, un état des lieux de la qualité de l'eau sur le périmètre du PNRC a été réalisé. Il complète le bilan réalisé pour le Contrat de Delta, en 2023. Cet état des lieux permet ainsi de relever l'importance des suivis réalisés en Camargue, mais aussi leur diversité, rendant la comparaison des données par rapport aux références nationales (DCE, SEEE, SEQ'Eau...) parfois peu aisée. Une fois alimenté et pérenne, l'observatoire est envisagé comme un outil facilitateur permettant un suivi du territoire et une comparaison des données plus aisées, sans omettre cependant les informations relatives aux conditions de suivis.



III. Mise à jour des connaissances et re-mobilisation des acteurs

1) *Premiers entretiens avec les partenaires potentiels*

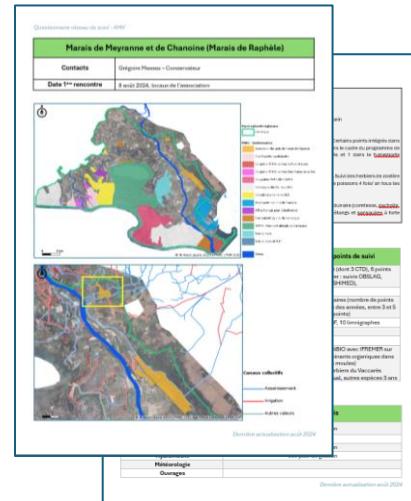
Une fois les états des lieux réalisés, il a été primordial d'aller à la rencontre des (futurs) partenaires de l'observatoire. En plus des principaux partenaires historiques, d'autres structures ont été rencontrée, en regard de leur rôle sur le territoire Camarguais et de leurs compétences. Douze entretiens se sont répartis de juillet à octobre 2024 :

- 20/06/2024 : Echanges internes avec les équipes de la Palissade ;
- 03/07/2024 : Rencontre du Centre Français du Riz (Directeur et Président)
- 04/07/2024 : Rencontre du Département des Bouches-du-Rhône (Direction de la forêt et des espaces naturels – responsable d'unité)
- 19/07/2024 : Rencontre de l'Office Français de la Biodiversité (Conservatrice)
- 07/08/2024 : Rencontre de la Société Nationale de Protection de la Nature (Directeur et Conservateur)
- 08/08/2024 : Rencontre de l'association des Amis des Marais du Vigueirat (Conservateur et Conservatrice)

- 13/08/2024 : Rencontre de la mairie de Port-Saint-Louis-du-Rhône (Responsable Pôle développement durable et espaces naturels)
- 29/08/2024 : Rencontre du Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du pays d'Arles (Responsable du SMGAS)
- 19/09/2024 : Rencontre du Grand Port Maritime de Marseille (Doctorant CIFRE)
- 11/10/2024 : Rencontre de la Tour du Valat (Coordinateur – Chargé de recherche et Cheffe de projet hydrogéologie)
- 22/10/2024 : Rencontre du Conservatoire du Littoral (Chargée de Projet Camargue)
- 24/10/2024 : Rencontre du SYMADREM (Ingénieur Travaux et Territoire et Ingénierie Sûreté des ouvrages)

L'objectif, au-delà d'une première rencontre, était, d'une part, de comprendre les suivis de l'eau et des milieux aquatiques réalisés par les partenaires et, d'autre part, de formaliser la mise en place de l'observatoire et de recueillir les impressions et besoins des partenaires. A l'issue de ces entretiens, des fiches synthétiques ont été produites pour les partenaires produisant leurs propres données. Ces fiches seront à mettre à jour au fil du développement de l'observatoire et du réseau de partenaires.

Un point entre la chargée de mission « suivis scientifiques », responsable entre autres des suivis réalisés sur le site de la Palissade, le chargé de mission « géomatique » et la chargée de mission « observatoire » a été réalisé le 23/10/2024.



3) Mise à jour des métadonnées

Un recensement des suivis réalisés par chaque partenaire a été entamé lors de la précédente mission « suivi de l'eau », recouvrant de nombreuses thématiques (figure 4). Tous les points de suivi existants ont été ainsi entrés dans la base de données, associés chacun à un thème, un descripteur, un partenaire, etc. Depuis 2019, cette base de métadonnées n'a pas été mises à jour. Ces premiers entretiens ont ainsi permis de commencer ce travail, sur la base des premières déclarations des partenaires, des fichiers transmis et des plans de gestions. Ce travail de mise à jour est à prolonger en 2025, en concertation directe avec les partenaires pour valider le réseau de points de suivis de l'observatoire. Le résultat final pourra être consulté sur le portail cartographique du SIT Eaux. Le résultat temporaire est lui consultable dès à présent (figure 5).

Thème	Descripteur
Quantité	Niveaux d'eau : suivi hauteurs d'eau étangs, marais, canaux, fleuve, mer Fonctionnement des ouvrages : suivi du fonctionnement des pompes et des manœuvres de martelières, pertuis, clapets...
	Débit : calcul et estimation volumes d'eau échangés entre Rhône, étangs et mer, suivi des débits des canaux Météorologie : suivi pluviométrie, hygrométrie
Physico-chimie / Chimie	Physico-chimie générale : suivi salinité/conductivité, température, oxygène, pH, potentiel redox...sur les canaux, le fleuve, la mer, les étangs et marais Nutriments et matières organiques : suivi des matières azotées, phosphatées et organiques sur les étangs, la mer et le Rhône Contaminants chimiques : suivi des pesticides, métaux lourds et micropolluants sur le Rhône, les étangs, la mer et les canaux
Biologie	Phytoplancton : dosage de la chlorophylle a sur les étangs, le littoral et le Rhône Macrophytes : suivi des herbiers (zostère sp.) et macroalgues sur les étangs, le littoral et le Rhône Macro-invertébrés benthiques : suivi de la macrofaune benthique sur les étangs, le littoral et le Rhône Poissons : suivi des peuplements sur les étangs et le littoral Tellines : suivi de la ressource en tellines sur le littoral Microbiologie : suivi de la qualité bactériologique des eaux de baignade du littoral et des étangs Espèces invasives : veille et surveillance de l'apparition et l'évolution des EEE sur les étangs, marais et canaux
Dynamique du littoral	Trait de côte : traitement cartographique des orthophotographies du littoral et suivi GPS de la ligne de rivage Profils topo-bathymétriques : suivi des profils plages et dunes Transit sédimentaire : étude des flux de sédiments, MES et polluants associés qui transitent par le Rhône

Figure 4 : thèmes et descripteurs pris en compte par le SIT Eaux pour le suivi des milieux aquatiques

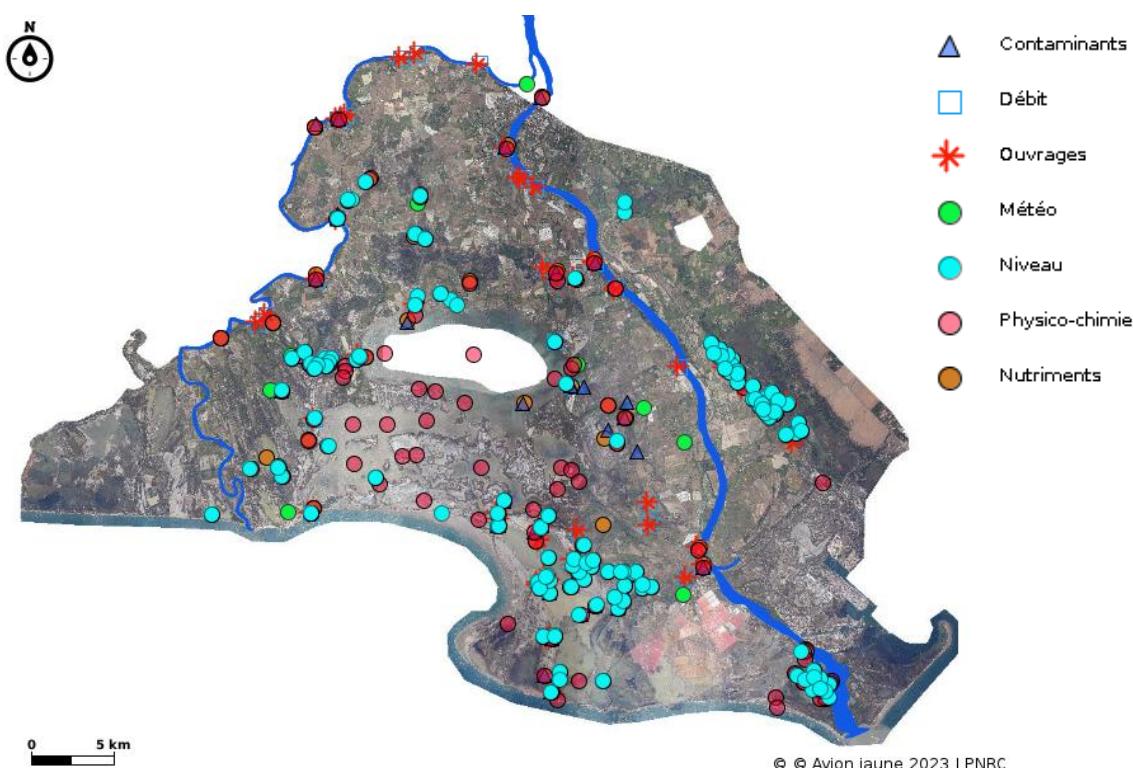


Figure 5 : rendu cartographique des métadonnées des suivis des milieux aquatiques réalisés dans le périmètre du PNRC, actualisation 2024.

4) Comité technique

Le premier Comité Technique, constitué des personnes rencontrées lors des entretiens et des partenaires financiers du PNRC (Agence de l'eau Rhône Méditerranée, Région Sud), a été organisé le 5 novembre 2024. Tous les acteurs ont ainsi pu être réunis pour un premier compte rendu de la mise en place de l'observatoire, mais ont surtout pu exprimer leurs besoins vis-à-vis de la construction du réseau de suivi destiné à alimenter l'observatoire. Les grands enjeux ressortis de ce COTECH sont ainsi :

- Clarifier les objectifs de l'observatoire et son intérêt pour chaque partenaire,
- Sélectionner, en concertation les données qui pourront être partagées en conséquence.

IV. Missions gravitant autour du SIT Eaux

1) Import des données

Le SIT Eaux est un outil indispensable pour l'observatoire. A la fois plateforme de bancarisation, via ses modules d'import, export et modification des données, et plateforme de valorisation de ces données importées, via des requêtes graphiques prédéfinies. Il est destiné à être utilisé par chaque partenaire, lesquels pourront importer leurs données en toute indépendance.

Cependant, la méthode d'import des données actuelles, réalisées avec les avancées de 2019, ne convient plus entièrement. En effet, l'import des données se fait grâce à un fichier « type » formaté à la colonne près, pouvant être lu par la base de données. Ce fichier « type » ne correspond pas forcément aux méthodes de bancarisation utilisées par les partenaires, qui ont de plus chacun leur système différent. La saisie de leurs données dans le fichier « type » demande alors un temps de resaisie (ou double-saisie) des données, difficile à ajouter aux missions usuelles. Une réflexion autour de la modification de ce module d'import a ainsi été engagée en 2024. Grâce à un financement exceptionnel du Fonds Vert, dans le cadre du Plan d'action partenarial « l'avenir de la Camargue avec le sel », dont l'observatoire est une action, une mission d'audit et de proposition de solutions a pu être dimensionnée. Le prestataire réalisera ainsi des audits auprès de huit partenaires, pour comprendre leur mode de gestion des données, et proposer des solutions de l'outil en conséquence. Le premier audit, destiné au PNRC, afin de faire un premier point, a été réalisé le 19 décembre 2024. Les autres audits seront réalisés entre le 20 et le 25 janvier 2025. Une restitution de ces audits et la proposition de solutions sera faite en février 2025.

2) Prise en main du SIT Eaux

De même, il a été mis en avant, lors du COTECH du 5 novembre 2024, le besoin des partenaires de prendre en main le SIT Eaux en étant accompagnés. Un atelier exceptionnel a ainsi été organisé pour le 08 janvier 2025, en présence du bureau d'études réalisant les audits.

Tout au long de l'année 2024, la création de tutoriels pour l'utilisation du SIT Eaux a été entamée et sera à continuer en 2025. Actuellement, une présentation générale du SIT Eaux et une démonstration du module d'import ont été réalisées. Ces tutoriels détaillés ont aussi été déclinés en « fiches pratiques ».

Système d'Information Territorial | Eaux de Camargue Fiche pratique V1

Contribuer : importer ses données

Accéder au SIT : <https://sit-eaux.pnrcd.fr/>

- **Etape 1 : télécharger un fichier type**

Télécharger

Pour télécharger un fichier type par descriptor (à compléter)

Choisir un thème

Choisir un descripteur

Choisir un type

Choisir un format

Choisir un nom

Choisir un descripteur

Télécharger

eau_physico_chimie_physchi_c

- **Etape 2 : importer ses données**

Importer

Pour importer un tableau de données

Une fois le fichier type rempli, il est nécessaire de le mettre en forme avant de l'importer dans le SIT. Cinq grandes étapes sont à réaliser consciencieusement :

- 1 - remplacer les séparateurs décimaux virgules par des points
- 2 - enregistrer le fichier au format .csv, séparateur point-virgule
- 3 - vérifier le codage : il doit être en **UTF-8 avec marque d'ordre octet**
- 4 - vérifier le **nom** du fichier : il doit correspondre au fichier type
- 5 - compresser le fichier en **zip**

Gestionnaire

PNRC

Propriétaire de la données

PNR Camargue

Fichier d'import (.zip)

Recover_eau_physico_ch...physchi.csv

Importer

eau_physico_chimie_physchi_c

3) Actualisation du site

Une partie du temps alloué au SIT Eaux a été dédié à la révision des informations présentes sur le site, et à l'alimentation de la base documentaire et des actualités, fonctionnalités pour le moment peu investies mais qui seront mises à jour régulièrement dans le cadre de la vie de l'observatoire ! Toutes les actions touchant au SIT Eaux sont réalisées en lien étroit avec le chargé de mission « géomatique » du PNRC, qui a participé à la création de cet outil et en est l'administrateur principal.



V. Missions transversales

1) Les principaux points

La chargée de mission « observatoire », touchée de près par la thématique « eau », s'est aussi impliquée sur des sujets relatifs aux compétences du PNRC/de l'observatoire, dont les principaux étaient :

- L'élaboration d'un avis sur l'usage de l'Avanza en Camargue, herbicide utilisé en agriculture et bénéficiant de dérogations depuis 4 ans car pas encore autorisé au niveau européen. Pour élaborer cet avis, les équipes du PNRC ont été rencontrer les acteurs concernés de près : le Centre Français du Riz (les 18 et 23 avril 2024) et la Société Nationale de Protection de la Nature, gestionnaire de la RNN de Camargue (le 24 avril 2024). Le sujet a de plus été abordé en Commission « Eau et milieux naturels » le 25 avril 2024 et a fait l'objet d'un avis non réglementaire du conseil syndical en septembre 2024.
- L'accompagnement d'étudiants du Master Eau de l'université de Montpellier, autour d'un projet scientifique sur les paramètres à suivre dans les eaux camarguaises.
- L'évaluation de l'état de conservation de l'habitat « lagunes méditerranéennes » des sites Natura 2000, portée par le Pôle Relais Lagune Méditerranée : des échantillonneurs passifs ont ainsi été posés dans plusieurs lagunes des Etangs et Marais des Salins de Camargue, avant d'être récupérés et envoyés à l'IFREMER pour analyses. Ils permettront notamment de suivre les contaminants chimiques (polluants organiques, métaux...) dans ces habitats. Cette campagne, réalisée à l'automne 2024, sera de nouveau mise en place au printemps 2025.
- L'appui à la révision de la Charte du PNRC. L'actuelle Charte arrivant à échéance, la révision de la Charte pour 2029-2041 est entamée. Ce projet de territoire d'importance est réalisé en plusieurs étapes. La première étape, celle du diagnostic, est en cours. La chargée de mission « observatoire » a ainsi participé à l'élaboration des fiches diagnostic « eau et milieux aquatiques » et « biseau salé », ainsi qu'à des posters, destinés à faciliter la concertation des acteurs et habitants du territoire.



Figure 6 : récupération d'un échantillonneur DGT

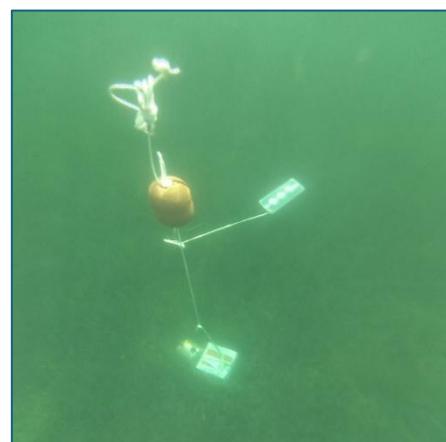


Figure 7 : échantillonneurs POCIS et DGT posés en lagune

2) Les formations, réunions et journées de terrain

En 2024, la chargée de mission a assisté à 3 formations :

- 04/04/2024 et 05/04/2024 : *Identification des principales espèces d'hydrophytes des milieux lagunaires* (Pôle Relais Lagune Méditerranée, Life Marha) ;
- 12/09/2024 : *Mise en œuvre de l'indicateur Contaminants chimiques à l'échelle des sites Natura2000 « Camargue » et « Embouchure de l'Argens »* (Pôle Relais Lagune Méditerranée, IFREMER) ;
- 08/10/2024 : *L'environnement territorial intra Parc Régional de Camargue* (CNFPT).

L'année 2024 a aussi été dédiée à l'appropriation du territoire et de ses spécificités grâce aux sorties sur le terrain :

- 08/04/2024 : visite de la station d'Albaron et des clapets du canal de Rousty avec l'ASCO Camargue Courrège Major ;
- 17/04/2024 : ramassage et tri des déchets sur le site de Brasinvert, dans le cadre de la Directive Cadre Stratégie Marine, pour le CEDRE ;
- 06/06/2024 : suivi des niveaux et de la salinité des étangs et marais des salins de Camargue ;
- 28/06/2024 : suivi Grand Dauphin avec l'équipe mer ;
- 12/07/2024 : visite de site – ASCO du canal du Japon, équipement de martellières automatiques et de sondes télégérées (projet CA13 et LEADER) ;
- 23/07/2024 : ramassage et tri des déchets sur le site de Brasinvert, dans le cadre de la Directive Cadre Stratégie Marine, pour le CEDRE ;
- 26/07/2024 : suivi matinal des oiseaux sur le site de la Palissade et découverte du site ;
- 25/09/2024 : pose des échantillonneurs passifs pour le suivi des contaminants dans les lagunes ;
- 30/09/2024 : dépôse des premiers échantillonneurs passifs (DGT) ;
- 09/10/2024 : relève des filets de pêche sur le site des Grandes Cabanes Sud avec l'OFB dans le cadre du projet COLAGANG ;
- 14/10/2024 : dépôse des deuxièmes échantillonneurs passifs (POCIS) ;
- 21/10/2024 : dépôse des deuxièmes échantillonneurs passifs (POCIS).



Figure 8 : ramassage des déchets à Brasinvert



Figure 9 : matinale "oiseaux" - héron cendré

En plus des rencontres des partenaires dans le cadre de la mise en place de l'observatoire, la chargée de mission a assisté à plusieurs réunions liées à la gestion de l'eau en Camargue :

- 09/04/2024 : Séminaire « Construire la Camargue avec le sel ? » ;
- 16/04/2024 : Concertation Natura 2000 sites Rhodaniens ;
- 15/05/2024 : Echanges avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée pour la construction de la feuille de route 2024 de l'observatoire ;
- 16/05/2024 GT COGEPOMI
- 03/06/2024 : COPIL COLAGANG ;
- 05/06/2024 : échanges avec le SYMCRAU ;
- 11/06/2024 : commission thématique construction du plan d'actions du Contrat de Baie de la métropole Aix Marseille Provence ;
- 12/06/2024 GT COGEPOMI ;
- 02/07/2024 : rencontres de l'interparc eau au PNRC ;
- 05/07/2024 : Présentation de la Zone Atelier CAMargue ;
- 11/07/2024 : échanges avec la Chaire EACC ;
- 24/07/2024 : échanges sur les missions eau du PNRC avec AERMC et Région Sud ;
- 16/09/2024 et 26/09/2024 : présentation d'un sujet de travail sur les contaminants en Camargue aux étudiants du Master Eau de Montpellier pour leur projet scientifique ;
- 27/09/2024 : accueil des étudiants de l'ISARA au PNRC pour échanger sur la gestion de l'eau en Camargue, avec la chargée de mission eau et milieux aquatiques ;
- 07/10/2024 : GT ZACAM eau et instrumentation ;
- 15/10/2024 : soutenance d'avant-projet pour les étudiants du Master Eau ;
- 18/10/2024 : COPIL « procès du sel » ;
- 05/11/2024 GT COGEPOMI ;
- 11/12/2024 : point projet scientifique avec les étudiants du Master Eau ;
- 12/12/2024 : réunion technique pôle Eau et SYMADREM.

La chargée de mission a aussi participé aux différentes instances du PNRC ou d'autres structures du territoire :

- 25/04/2024 : Commission Eau et Milieux Naturels ;
- 14/05/2024 : Comité de suivi du barrage anti-sel du GPMM ;
- 27/05/2024 : Commission Agriculture ;
- 03/09/2024 : Commission Eau et Milieux Naturels ;
- 13/10/2024 : Commission Eau et Milieux Naturels ;
- 25/10/2024 : Comité de suivi du Plan d'Action contre le sel du SMGC ;
- 05/11/2024 : Commission d'urgence « l'Avenir de la Camargue avec le sel ».

Le service « eau, biodiversité et développement rural » s'est réuni 7 fois en 2024 : les 15/04/2024, 29/04/2024, 10/06/2024, 17/06/2024, 24/06/2024, 14/10/2024, 12/12/2024.

La chargée de mission a aussi effectué des points récurrents avec le chargé de mission « géomatique » sur l'historique du réseau de suivi et l'avancement du SIT Eaux, à raison de 1 ou 2 fois par mois.

Un groupe de travail a été formé dans le cadre de la création du plan d'action partenarial « l'Avenir de la Camargue avec le sel ? », dont l'observatoire est une action importante. La chargée de mission a assisté à 8 séances au cours de l'année (30/04/2024, 07/05/2024, 14/05/2024, 21/05/2024, 04/06/2024, 10/06/2024, 03/09/2024, 28/11/2024).

Enfin, la chargée de mission a participé à la vie du PNRC, en assistant à la journée de cohésion le 06/09/2024 et au repas de Noël du COS le 20/12/2024.